



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 25 mars 2005

Groupe enseignement général

Chef d'escadron
Laurent VIDAL
groupe B5

Fiche de géopolitique

OBJET : Sujet n°3 / La construction européenne vous semble-t-elle évoluer vers une Europe puissance ?

Initiée en 1950, la construction européenne semble avancer à un rythme croissant, l'élargissement succédant à courte échéance à l'établissement de la monnaie unique et précédant de peu une constitution politique. Le résultat final de cette évolution reste cependant flou : va-t-on vers une Europe fédérale, vers un autre type d'association d'Etats, vers une nation européenne ? La future entité européenne aura-t-elle, surtout, le statut et la place d'une puissance ? Pour répondre à cette dernière interrogation, il est nécessaire d'étudier les éléments qui fondent traditionnellement une puissance. L'étendue géographique, les données démographiques, l'état de développement technologique et militaire et enfin la cohésion nationale sont les éléments sur lesquels il convient donc de se pencher.

* * *

Un européen en expansion.

Les 25 pays de l'Union européenne couvrent désormais une large superficie de presque 4 millions de kilomètres carrés. Ils atteignent une dimension d'ordre continental formant un tout cohérent et continu (si l'on excepte les territoires non métropolitains de quelques Etats membres). L'espace européen, en plus de sa taille, dispose d'une position très favorable du point de vue du climat (avec pour conséquence des capacités agricoles importantes) et de larges ouvertures maritimes vers le Sud et l'Ouest et terrestres vers l'Est. Il s'agit d'un territoire non enclavé, qui peut être autonome dans un certain nombre de domaines (eau, production agricole) et qui a une position centrale entre l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique et les Amériques. Ce vaste espace est bien desservi par un réseau moderne et dense de voies de communication de tous types (voies ferrées, routières, canaux). De nombreux pôles portuaires et aéroportuaires assurent par ailleurs des échanges rapides et fiables entre les régions européennes comme d'ailleurs avec les pays extra-européens. A ce territoire métropolitain viennent s'ajouter les zones économiques exclusives que les territoires d'outre mer français, britanniques, portugais et espagnols engendrent dans les océans du globe. Enfin, l'espace européen dispose de certaines ressources naturelles en minerais et

énergie (houille, pétrole, gaz, hydroélectricité...) qui lui permettent de n'être que partiellement dépendant du reste du monde pour son approvisionnement.

Le facteur démographique : richesse et fragilité.

Les 450 millions d'Européens constituent une ressource et un marché considérables. Il s'agit d'une population disposant d'un niveau d'étude et de revenus élevés. Le marché européen est donc assez vaste pour absorber une part importante de la production industrielle européenne. La recherche de débouchés extérieurs, si elle est nécessaire, vient compléter ce marché intérieur. La population est cependant vieillissante, l'Union connaissant un déclin démographique généralisé, plus ou moins marqué selon les pays. Le recours à l'immigration est donc une nécessité, ce phénomène n'ayant de toute manière pas cessé depuis les années 60. Il s'agit là néanmoins d'un enjeu majeur face à des puissances établies ou émergentes comme la Chine ou l'Inde. L'Union dispose d'une main-d'œuvre qualifiée et d'un réservoir de « cerveaux » qui lui permettent de se maintenir au plus haut niveau de la technologie et des techniques de pointe dans tous les domaines.

L'Europe, acteur majeur de l'économie mondiale.

Le rôle de l'Europe dans l'économie planétaire est important même si elle a perdu le leadership au profit des Etats-Unis et des pays asiatiques. L'espace économique européen, dont la monnaie unique est le symbole fort, doit faire face aux dures réalités de la mondialisation et trouver un nouveau souffle entre délocalisations et nouvelle économie. Les moyens alloués à la recherche et au développement sont notoirement sous-calibrés face aux efforts déployés dans ce domaine, par exemple, par le Japon ou les Etats-Unis. Le potentiel est cependant bien présent et demande à être pleinement exploité. Le développement de certaines énergies (nucléaire ou renouvelables comme l'hydroélectricité ou l'énergie éolienne) permet, avec les réserves de gaz et de pétrole du Nord de l'Europe, de faire face en partie aux besoins de l'Union et contribuent à ne pas déséquilibrer de façon trop accentuée la balance commerciale. Les bonnes relations que l'Union a pu nouer avec des fournisseurs de pétrole et de gaz diversifiés mettent *a priori* l'espace communautaire à l'abri de tout soubresaut brutal dans son approvisionnement en énergie.

Une puissance militaire en devenir.

L'Europe dispose d'un potentiel militaire important, qui excède sans doute largement ses capacités actuelles. La somme des capacités militaires des Etats membres est en effet bien inférieure à ce que pourrait produire une gestion réellement européenne des moyens destinés à la défense. Actuellement, la défense européenne repose sur quelques poids lourds (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Espagne) qui alignent chacun des moyens importants et parfois redondants. Les autres Etats amènent des éléments spécialisés et numériquement, sinon quantitativement, moindres. Les quelques opérations menées en propre par l'Union ne doivent pas tromper : un assemblage de circonstance de moyens prélevés dans un certain nombre de corbeilles nationales ne saurait faire le poids face à un instrument militaire unique et cohérent. Cet artifice ne peut faire illusion que face à des milices ou des armées du tiers-monde. Il est donc essentiel que l'unité militaire de l'Europe se fasse. Elle ne sera cependant possible que dès lors qu'une unité politique aura émergé au dessus des Etats membres, ce qui est encore loin d'être le cas. Paradoxalement, alors que l'Europe dispose en propre de moyens de dissuasion nucléaire et des technologies qui lui permettraient de s'affranchir de la quasi tutelle américaine, des désaccords sur la nature du pacte atlantique plombent le débat sur la défense européenne. Lorsque l'Europe arrivera à se présenter comme partenaire et interlocuteur unique au sein de l'OTAN, elle aura franchi une étape décisive dans son accession au statut de puissance.

La « cohésion nationale européenne », une utopie ?

En tant que puissance, l'Europe devrait présenter un visage unique et déterminé. La dispersion des anciens grands empires en une multitude de petites nations et la dissolution consécutive de leur voix dans le concert des nations devrait servir de leçon à l'Europe naissante pour que l'union politique porte haut les aspirations de la communauté. Il est évident qu'il faut une volonté politique pour porter les desseins d'un peuple. Or, cette volonté, s'exprimant par la voix unique d'une entité (président ou autre), fait actuellement défaut. Les Etats membres doivent, malgré la difficulté de l'entreprise, consentir à laisser à une instance supérieure l'autorité de décider des questions de politique extérieure et des

grands choix politiques et économiques. Dès lors que ce sera accompli, l'Union pourra, à l'égal des Etats-Unis et de la Chine, peser de son vrai poids dans l'équilibre mondial. Une véritable cohésion nationale au niveau européen demeure le préalable à l'établissement de cette autorité politique unique. Les obstacles à cette cohésion sont nombreux. Le rassemblement européen semble, au moins pour le moment, favoriser un renouveau des sentiments d'appartenance à des entités régionales. Le séparatisme serait pourtant la pire des erreurs pour les raisons indiquées plus haut. L'Europe a la chance d'être assez homogène dans ses constituants. Si les Portugais et les Lettons sont certes différents, ils sont néanmoins à la fois chrétiens et de couleur identique. Cette uniformité relative devrait être un ciment naturel pour la cohésion européenne face à un Moyen-Orient Arabe, une Afrique Noire ou une Asie Jaune. En tout état de cause, c'est cet aspect de l'Union qui consacrera ou mettra un terme à ses ambitions.

* *

*

En définitive, l'Union européenne dispose de la majeure partie des éléments pour devenir une puissance qui soit en mesure de contrebalancer les grandes puissances asiatiques et américaines. Economiquement forte, démographiquement représentative, étendant son contrôle sur une vaste partie de territoire terrestre et maritime, elle pourrait s'affirmer dans son rôle mondial si elle trouvait une réelle unité politique. Une constitution européenne qui lui donnerait une direction politique lui fait malheureusement actuellement défaut. Sa représentation au sein des différentes instances internationales demeure fragmentée en 25 voix inégales et parfois discordantes alors qu'elle est le moteur de bien des évolutions positives des règles internationales. Cette faiblesse institutionnelle, que nos alliés d'outre atlantique souhaiteraient sans doute voir perdurer, constitue désormais le seul obstacle à l'émergence de la puissance européenne. Il y a un espoir objectif que les Européens arrivent à surmonter leurs rivalités internes pour mener enfin à son terme le projet initié par les pères fondateurs en 1950. Lorsque la conscience politique européenne s'éveillera...